



COUP DE POUCE



Du cornet sur la plage à la buche glacée de Noël, la glace est par définition un produit de plaisir. Or, pour ce qui est des produits de plaisir, l'entreprise Chuck's avec ses corners de bonbons et gaufres s'y connaît et, dès 2006, son fondateur, Vincent Deleplanque, met en place un laboratoire de glacerie. En 2016, Baptiste Deleplanque, le fils, décide de développer les glaces en dehors du réseau Chuck's : Promis Juré est né !

Le Projet

Baptiste Deleplanque, après une école de commerce, s'est rendu aux États-Unis où il a travaillé pendant 2 ans dans l'import de vins et champagne puis d'épicerie fine.



De retour en France, il pense tout d'abord intégrer une entreprise comme chef de secteur mais le jeune homme est **entrepreneur** dans l'âme. A cela s'ajoute son goût pour les bons produits, qui se conçoit aisément quand on grandit avec un père qui a créé Chuck's. Justement, parmi les produits que propose Chuck's dans ses points de vente, la glace le séduit tout particulièrement. Il faut dire que le produit ne manque pas d'atouts. En terme de moyens tout d'abord : Chuck's a créé un **laboratoire de production de glaces** à Sainghin en Mélançois équipé de pasteurisateurs, turbines, chambres froides. Mais surtout en terme de savoir-faire : les premières recettes ont été mises en place avec un MOF (Meilleur Ouvrier de France) et aujourd'hui c'est Xavier, diplômé d'un brevet technique des métiers Pâtissier Confiseur Glacier, et passionné par la qualité de ses glaces, qui assure la production, aidé d'Elodie.

Une rencontre avec Thomas Pocher, directeur des Leclerc Templeuve et Wattrelos, va alors servir de catalyseur. Celui-ci propose à Baptiste de distribuer ses glaces et le produit plait. Fort de ce constat, Baptiste Deleplanque réfléchit sur **les valeurs** qu'il veut transmettre par ses produits : retrouver le **gout du parfum annoncé**, un produit **artisanal** et un produit **régional** ressortent ainsi comme une évidence. Baptiste Deleplanque opte alors pour une marque qui résume bien ces valeurs : PROMIS JURE.

Les Produits

L'activité de Promis juré a démarré en 2016 et se scinde en 2 gammas permanentes et 1 gamme saisonnière de buches de Noël. Pour les **buches**, l'activité démarrait tout juste l'année dernière et 250 buches avaient été vendues alors que cette année les commandes ont atteint 1 100 produits avec 2 parfums : mangue passion litchi et vanille praliné.



Quant aux gammes permanentes, elles s'adressent à **2 circuits de distribution**. D'une part, une gamme de 27 recettes en bacs de 2.5 litres pour la restauration hors domicile. D'autre part, une gamme de pots de 500 ml pour les consommateurs. Cette gamme constituée de 11 références de sorbets (framboises, mangue passion, etc.) ou de glaces (vanille, spéculoos, ou encore Nulla Tella) est celle qui permet sans doute le mieux d'exprimer les valeurs de la marque : pots transparents, messages clairs, etc.

L'Avenir

Après à peine plus d'un an d'existence, les perspectives d'avenir concernent forcément le développement des ventes avec un objectif de chiffre d'affaire en 2018 doublé par rapport à 2017. Ainsi, déjà présent dans de nombreux points de vente dans la **métropole Lilloise**,



Promis juré commence à être présent dans d'autres magasins de la région comme la côte avec Bray-Dunes ou Coudekerque. L'équilibre entre les 2 réseaux de distribution (RHD et GMS) est également un bon gage de développement. Enfin, Baptiste Deleplanque assure également la communication via les réseaux sociaux, relai de notoriété bien intéressant pour de tels produits.

De l'énergie et de la motivation à revendre, une envie d'entreprendre familiale, et un ancrage régional, autant d'ingrédients qui devraient assurer un bel avenir à Baptiste Deleplanque. C'est vraiment ce que nous lui souhaitons car accompagner des projets comme celui de Promis juré constitue aussi une belle motivation pour un centre technique.

Contact : Promis Juré

Rue des Sueaux- Parc du Mélançois
59263 SAINGHIN EN MELANTOIS
Tel : 06 99 86 38 84 - baptiste@promis-jure.fr
Site internet : www.promis-jure.fr